# Le possible, le probable
# Etude conceptuelle
# À la recherche des (bonnes) raisons de croire

**Sommaire** *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

**********************

I. Une exigence minimale : « je le crois parce que c'est possible »..... 1
II. La qualification du crédible : « je le crois parce que c'est vraisemblable ». 3
III. La quantification de la croyance : « je le crois parce que c'est probable »..... 5
IV. Le saut de la foi : « je le crois parce que c'est impossible » ?..... 6

**********************

Quand on cherche à distinguer croyance et connaissance, c'est le plus souvent au critère de la *certitude* qu'il revient d'opérer un tel partage. La connaissance authentique se caractériserait par une certitude parfaite (éventuellement fondée sur l'évidence, à la manière de Descartes), alors que l'incertain serait le domaine propre de la croyance. Pourtant l'incertain n'est pas uniforme, et l'on est en droit de rechercher une règle pour s'y orienter, et pour sélectionner les croyances susceptibles de nous guider sur cette vaste *terra incognita*. Si la certitude absolue est ce qui fait défaut à la croyance et ne lui permet pas de se constituer en véritable connaissance, n'est-ce pas alors à la probabilité qu'il revient de régler et d'organiser nos croyances, en un mot de les *justifier* ? Le plus probable, en effet, est littéralement ce qui se présente comme le plus digne d'être approuvé, et donc d'être cru en théorie, et suivi en pratique. Mais en deçà de la probabilité, il faudrait tout d'abord reconnaître la possibilité comme la première exigence à satisfaire pour qu'une idée soit tout simplement croyable.

Pour conduire l'analyse de ces concepts selon le fil conducteur de la croyance, on les traitera donc successivement comme autant de justifications possibles de la croyances (« je le crois parce que… »). Si la possibilité en est la condition première et simplement négative, la probabilité constitue la principale source de raisons positives, à condition de distinguer entre la simple vraisemblance (sorte de probabilité « extérieure » et qualitative) et la probabilité *stricto sensu* (plus « intérieure » et susceptible de quantification). Restera alors à envisager au contraire une autre espèce de croyance, qui ne se fierait paradoxalement qu'à l'impossible, à l'absurde.

## *I. Une exigence minimale : « je le crois parce que c'est possible »*


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Culture Générale
Le possible, le probable
Etude conceptuelle

Pour plus de clarté, on considérera le contenu de la croyance comme correspondant à une *proposition*, explicitement exprimée en un ou plusieurs énoncés. On sait en effet que le cru n'est pas toujours dit, ni le croyable dicible, mais il est méthodologiquement plus commode de l'envisager comme susceptible d'une telle expression.

Croyance et connaissance ont en commun de viser à la vérité : vérité assurée dans le cas de la connaissance, vérité présumée dans le cas de la croyance. Mais pour pouvoir y prétendre, un énoncé doit d'abord correspondre à une entité douée d'une signification complète, affirmée sous forme déclarative. Une simple sensation, un cri, une question ou un ordre ne sont pas à proprement parler objets de croyance. Pour accéder à l'ordre du croyable (de ce à quoi l'on peut accorder ou refuser sa croyance), encore faut-il disposer d'une idée entière, affirmative ou négative, et surtout douée d'un sens véritable. Cette condition peut être exprimée à l'aide de la notion de possibilité : pour *pouvoir* être cru, le candidat à la croyance doit d'abord être lui-même *possible*.

En quoi consiste une telle possibilité ? Au sens strict, et selon une tradition qui remonte à Aristote, est possible *ce qui n'implique pas contradiction*. Une proposition est possible si elle ne comporte pas de contradiction interne explicite (du type : A n'est pas A ; une chose n'est pas elle-même) ou implicite (c'est-à-dire que l'on pourrait tirer de cette proposition moyennant certaines opérations logiques). Cette exigence de cohérence interne, qui correspond notamment au principe logique de non-contradiction, est la première condition de la croyance. Au contraire, l'impossible ou l'absurde (ce qui est dénué de sens étant identifié à ce qui contient une contradiction insoluble) s'oppose par principe à ce qu'on lui accorde son assentiment. Croire et savoir sont deux régimes distincts de l'esprit, mais la croyance ne peut pas contredire le savoir : si je sais qu'une proposition est fausse (p. ex. « A n'est pas A », « 2 + 2 = 5 »), je ne peux pas y croire. De même, je ne peux pas croire à ce qui est dénué de sens, et qui n'est susceptible d'aucune compréhension.

L'impossible est donc toujours incroyable ; seul le possible est croyable. Mais tout le possible mérite-t-il d'être effectivement cru ? Le critère de la possibilité paraît purement négatif, et ne permet pas de justifier positivement nos croyances, c'est-à-dire de rendre compte de notre choix parmi plusieurs propositions possibles au sujet d'une même chose, mais contraires entre elles (c'est-à-dire qui ne peuvent pas être vraies en même temps). Les propositions « Il pleuvra demain » et « Il ne pleuvra pas demain » ne peuvent être cru ensemble, mais comment justifier de croire l'une plutôt que l'autre ?

Il faut ici faire un double constat. D'une part, si la possibilité telle qu'on l'a définie ne suffit pas à assurer la vérité d'une proposition, c'est qu'il ne s'agit pas ici de ces vérités formelles, logico-mathématiques, qui sont vraies dès lors qu'elles sont possibles, c'est-à-dire protégée de toute contradiction. Le domaine qui nous intéresse, et qui est bien celui de la croyance, est celui des « questions de fait et d'existence », pour parler le langage de Hume, et non celui des « relations d'idées » - ou bien, pour parler le langage de Leibniz, c'est celui des « vérités de fait » ou « vérités contingentes », et non des « vérités de raison » ou « vérités nécessaires ».

D'autre part, ne suffirait-il pas pour répondre à cette difficulté d'étendre notre notion de possibilité ? Serait positivement digne d'être cru ce qui est non seulement


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.